



Redémarrer. *RENNOUVELER.* *Revitaliser.*

Un plan stratégique pour le
Conseil des arts de l'Ontario
2022-2027



ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

an Ontario government agency
un organisme du gouvernement de l'Ontario



Table des matières

Préface	4
Contexte	6
Équité, diversité et inclusion	10
Orientation stratégiques	12
Aperçu du processus de mobilisation des parties prenantes	16
En quelques mots	18
La diversité de l'Ontario	20

PREMIÈRE DE COUVERTURE : Des membres de l'académie de danse Reign Yash se produisent lors du *Bollywood Monster Mashup* organisé par monstrARTity à la place de la célébration de Mississauga. (Photo : Captive Camera)

DEUXIÈME DE COUVERTURE : L'installation *The Brotherhood FUBU (For Us, By Us)*, œuvre de la sculptrice et installatrice Esmāa Mohamoud, a été montée au centre de conférences Westin Harbour Castle à Toronto. (Photo : Toni Hafkenscheid)

Préface

Dans toute la province – des grands centres urbains aux communautés rurales très soudées – les arts illustrent les qualités qui font la richesse et la diversité de l’Ontario. Ils nous permettent de nous exprimer et de créer des liens, d’échanger des idées et d’élargir nos horizons, de nous rassembler, de nous réjouir et d’être remis en question. Avant la pandémie, 86 % des Ontariens ont indiqué qu’ils assistaient chaque année à des événements artistiques ou à des spectacles en direct¹.

C’est précisément parce qu’ils jouent un rôle déterminant dans la vie d’un si grand nombre de gens que les arts sont également un moteur essentiel de la réussite économique de la province : ils offrent des emplois et des débouchés à un large éventail de créateurs, stimulent le tourisme et font vivre les entreprises locales. La production artistique et culturelle représente 27 milliards de dollars, soit 3,4 % du produit intérieur brut de la province, et compte 254 985 emplois, ce qui correspond à 3,8 % de l’emploi total en Ontario².

Mais les arts subissent et reflètent aussi l’emprise de forces plus grandes qui façonnent la société. Cela fait longtemps que les artistes aident leurs concitoyens à comprendre les grands changements qui se produisent, et ce rôle essentiel nous revient à l’esprit dans des périodes comme celle-ci, marquée par la polarisation, la crise sanitaire, les perturbations environnementales et une prise de conscience croissante de l’importance capitale de réparer les injustices passées et présentes.

Le Conseil des arts de l’Ontario (CAO), en tant que principal bailleur de fonds du gouvernement provincial pour l’activité artistique en Ontario, réalise toute la portée de cette conjoncture et a entrepris une démarche de changement fondamental afin d’aborder des questions d’une importance capitale pour la société comme pour les arts : la réconciliation, l’inclusion et l’évolution technologique.

1. Groupe de recherche Environics (août 2017), *Les arts et le patrimoine : Sondage sur l’accès et la disponibilité 2016-2017*, rapport préparé pour le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada (https://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsgc/por-ef/canadian_heritage/2017/051-16-f/rapport.pdf).

2. Statistique Canada (juin 2022), Tableau 36-10-0452-01 : *Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective du produit (x 1 000)* (<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610045201>).



La soprano Noriko Hashimoto (à gauche) et la danseuse et chorégraphe Takako Segawa se produisent dans *Sho ga nai* à l'Arboretum du Dominion à Ottawa. (Photo : Sarolta Gyoker)

Contexte

Avant la pandémie, nous avons constaté une croissance continue du nombre d'artistes et de professionnels des arts rémunérés par un cachet ou un salaire dans le cadre d'activités financées par le CAO (une augmentation de 21 %, passant de 57 001 en 2014-2015 à 69 201 en 2018-2019) ainsi qu'une croissance encourageante de la participation du public aux arts. Le nombre d'activités et d'événements publics que les artistes et les organismes artistiques subventionnés par le CAO ont produits dans leur collectivité d'origine a augmenté de 16 %, passant de 37 037 en 2014-2015 à 43 104 en 2018-2019, tandis que le public a augmenté de 25 %, passant de 17,1 millions en 2014-2015 à 21,4 millions en 2018-2019³.

Pendant la pandémie de COVID-19, le CAO a continué à subventionner les artistes et les organismes artistiques pour leur apporter un soutien indispensable au moment où les autres sources de revenus avaient considérablement diminué. Plus généralement, la pandémie a révélé de profondes inégalités sociales et une précarité accrue pour un grand nombre de personnes, y compris celles qui travaillent dans le secteur des arts.

Ce qui est clair, c'est que nous sommes entrés dans une période de transition culturelle marquée par de profonds changements dans le paysage social, environnemental et technologique. Même si les artistes et les travailleurs culturels continuent à créer, à innover et à réagir à ces mutations, leur carrière en a été considérablement perturbée.

Comme ce fut le cas au cours de périodes de bouleversement précédentes, les arts joueront un rôle prépondérant pour aider les Ontariens à se remettre de la pandémie et à prospérer. En ce qui concerne son rôle de bailleur de fonds publics, le CAO renouvellera ses programmes et ses processus pour refléter ce que nous avons tous vécu. Nous développerons des moyens encore plus équitables et accessibles pour soutenir les communautés de la diversité culturelle, les communautés mal desservies et les communautés marginalisées.

Par exemple, la proportion de demandes de subventions en provenance d'artistes ou d'organismes artistiques racialisés a augmenté de 41 % entre 2014-2015 (22 %) et 2021-2022 (31 %). Les subventions du CAO aux artistes et aux organismes artistiques racialisés reflétaient cette augmentation et représentaient un peu plus du tiers (34 %) de toutes les

subventions en 2021-2022. Le CAO a toujours pour objectif de s'assurer que la proportion de subventions atteint ou dépasse le pourcentage de demandes soumises par des artistes et des organismes artistiques racialisés.

Nous pensons que les programmes et les processus doivent être régulièrement renouvelés de manière à ce que les communautés de la diversité culturelle, les communautés mal desservies et les communautés marginalisées disposent de moyens équitables, cohérents et accessibles pour communiquer avec le CAO et bénéficier de ses subventions. Si le nouveau plan stratégique s'inscrit pleinement dans cet objectif, nous reconnaissons que, pour réaliser nos aspirations, nous devons modifier en profondeur nos propres démarches, notamment en ce qui concerne les points suivants.

3. Les chiffres s'arrêtent à l'exercice 2018-2019 parce que les statistiques sur les organismes qui reçoivent des subventions de fonctionnement du CAO proviennent de CADAC (Données sur les arts au Canada) et que les données définitives sont décalées de deux ans.



Le public écoute la lecture d'un texte
lors du festival des écrivains d'Eden Mills.
(Photo : Dan Harasymchuk)

Accélération numérique

La pandémie a obligé les artistes et les organismes artistiques à s'adapter rapidement pour continuer à offrir leurs programmes, à exposer leurs œuvres ou à se produire virtuellement. Le CAO a constaté que les organismes bénéficiant de subventions de fonctionnement produisent et diffusent de plus en plus leurs activités sur des plateformes numériques. L'accélération numérique offre de nouveaux modes d'expression créative et de nouvelles possibilités de diffusion des œuvres, mais elle soulève également de nombreuses questions importantes pour les artistes et les organismes artistiques en matière d'accès, de modèles d'activités durables et de rémunération équitable.

Réconciliation avec les peuples autochtones

Le CAO respecte l'expression créative et la vision du monde des Autochtones fondées sur l'autodétermination culturelle et reconnaît la diversité, la vitalité et l'importance aussi bien des langues que des pratiques culturelles et artistiques autochtones. Conformément aux recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, le CAO cherche à favoriser la réconciliation en soutenant les arts et les organismes artistiques autochtones et en approfondissant ses relations avec les communautés autochtones. Le CAO continue à s'inspirer de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*.

Reconnaissance du territoire autochtone

En tant qu'organisme du gouvernement de l'Ontario, le CAO reconnaît que cette province abrite des peuples autochtones tout comme divers autres groupes : des colons, de nouveaux arrivants, des personnes déplacées – que ce soit de leur territoire traditionnel ou de leur pays d'origine – et les descendants de ceux qui ont été amenés de force sur ce continent.

Les bureaux du CAO à Toronto sont situés sur le territoire traditionnel de nombreuses nations, notamment les Mississaugas de Credit, les Anichinabés, les Ojibwés, les Haudenosaunee et les Wendats, et il abrite aujourd'hui différentes Premières Nations ainsi que plusieurs communautés inuites et métisses.

Le CAO reconnaît également qu'il est de notre devoir à tous, en tant qu'habitants, de comprendre notre relation avec le territoire et notre place dans son histoire. Le CAO reconnaît aussi qu'il se doit de collaborer avec ses collègues autochtones ainsi qu'avec les évaluateurs, artistes, organismes et autres parties prenantes autochtones qu'il sert.

Enfin, le CAO comprend qu'une reconnaissance du territoire est une déclaration dynamique qui évolue au fil du temps et prend tout son sens chaque fois qu'elle est exprimée.

Arts francophones

Les francophones ont un statut constitutionnel particulier au Canada. En 1968, le gouvernement de l'Ontario a chargé le professeur Roger Saint-Denis, membre du conseil d'administration du CAO, de mener une enquête sur l'état des arts francophones dans la province. À la suite du rapport de l'enquête, intitulé *La vie culturelle des Franco-Ontariens* (mieux connu sous le nom de rapport Saint-Denis), le CAO a créé le Bureau

franco-ontarien en janvier 1970. Au fil du temps, l'investissement de l'Ontario dans le secteur des arts francophones a contribué à créer une expression artistique forte et distincte. Il s'agit d'un engagement durable qui se poursuivra à l'avenir.



Arts autochtones

Les relations de longue date que le CAO entretient avec les arts autochtones en Ontario ont commencé au début des années 1970 par le soutien aux organismes autochtones, suivi, en 1982, d'Artisanat et art autochtone,

premier programme destiné aux artistes autochtones. En 1996, en consultation avec des artistes autochtones, le CAO a créé une série de programmes qui reflètent le milieu des arts autochtones de la province et a créé un service autonome doté d'une responsable des arts autochtones.

The road to reconciliation begins with truth (Le chemin de la réconciliation commence par la vérité), illustration de MishiiKenh Kwe / Autumn Smith.

Le symbole rouge dans le ciel s'inspire des pictogrammes anishinabés et représente le chemin de la réconciliation exprimé par une tortue qui symbolise la vérité. Les personnages incarnent la Journée du chandail orange. La lune et les étoiles représentent à la fois ceux qui ont survécu au système de pensionnats et à la rafle des années 1960 – rescapés qui ont transmis leurs souvenirs, leurs enseignements et leurs connaissances culturelles malgré les épreuves – et ceux qui n'y ont pas survécu.



Équité, diversité et inclusion

L'Ontario est la province la plus peuplée et la plus culturellement diversifiée du Canada. Guidé par ce plan, le CAO veillera à ancrer l'équité au cœur de tout ce qu'il entreprend : ses politiques, ses programmes, ses activités et ses pratiques.

Rencontre et balade éducative en forêt avec l'aîné autochtone Richard Meilleur pour les jeunes d'un des centres de la petite enfance du Collège Boréal à Sudbury. (Photo : Ariane Clément)

Les communautés autochtones, noires et autres communautés racialisées du Canada ont une histoire, des problématiques et des modes d'expression créative et culturelle qui leur sont propres. Le CAO collaborera étroitement avec les créateurs et les communautés autochtones, noires et racialisées pour intégrer ces éléments dans ses démarches.

Dans le plan stratégique précédent, *Dynamique des arts et intérêt public*, le CAO s'est engagé à assurer un accès équitable à tous les Ontariens et a ciblé six groupes prioritaires : les artistes francophones, les artistes autochtones, les artistes et les organismes artistiques situés dans les régions de l'Ontario, les artistes de la diversité culturelle, les artistes sourds ou handicapés, et les artistes de la nouvelle génération (18-30 ans).

Avec ce nouveau plan stratégique – *Redémarrer. Renouveler. Revitaliser.* – le CAO renforce son engagement en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Le plan comprend les groupes prioritaires indiqués et intègre davantage l'équité dans le cadre de subventionnement. Il incombe au CAO de veiller à ce que la diversité foisonnante de l'Ontario se reflète pleinement dans les activités artistiques qu'il finance. Cet engagement renforcé à l'égard de l'équité exige une approche souple et se reflétera dans le cadre de subventionnement du CAO. Nous ne manquerons pas non plus d'évaluer et de réévaluer nos réalisations en permanence.

Comme l'équité se place au cœur de tous les aspects des activités du CAO, chacune des orientations stratégiques détaillées dans ce plan comportera des objectifs concrets visant à éliminer les obstacles systémiques qui existent dans la production et la diffusion des arts. La mise en œuvre de ce changement fondamental prendra du temps. Si le nouveau plan stratégique marque le début de ce parcours, nous prévoyons qu'il faudra plus d'un an pour que les programmes du CAO reflètent pleinement cette transition.

L'application des principes d'équité à l'ensemble du CAO consolidera des formes significatives et authentiques de diversité, d'équité et d'inclusion.

Ce que nous comptons faire :

- Identifier des stratégies de financement nouvelles et améliorées ainsi que des processus de demande et d'évaluation qui soutiennent et renforcent nos objectifs d'équité.
- Amplifier l'impact, les avantages et la valeur des arts pour promouvoir l'équité, la diversité, l'inclusion, l'accès et l'égalité sociale.
- Innover dans la conception des programmes et la prestation des services afin d'éliminer les obstacles qui entravent ou limitent l'accès aux subventions du CAO et la participation aux arts, obstacles identifiés par les communautés en quête d'équité.

L'application des principes d'équité à l'ensemble du CAO consolidera des formes significatives et authentiques de diversité, d'équité et d'inclusion.

- Maximiser l'impact de nos activités sur les groupes en quête d'équité en cultivant les liens, les collaborations et les partenariats qui soutiennent les artistes, les organismes artistiques et les différentes communautés. Nous renforcerons ainsi notre engagement envers les groupes historiquement et actuellement mal desservis grâce à des activités de recherche, de communication et de sensibilisation améliorées.

Orientation stratégique 1

Développer davantage notre approche de financement pour en renforcer l'efficacité et la pertinence

Dans le cadre de sa réponse aux demandes croissantes en faveur d'une société plus équitable, le CAO développera son approche de financement de manière à ce qu'elle s'aligne sur la transformation plus générale qui se produit dans le secteur des arts. Nous chercherons de nouveaux principes d'organisation et des moyens durables de construire l'infrastructure nécessaire pour soutenir la nouvelle capacité d'action relative à l'équité en matière de financement public.

Objectifs

- Développer l'approche de financement du CAO de manière à l'axer nettement sur les pratiques artistiques et les résultats équitables.
- Renouveler les politiques et les processus organisationnels et de subventionnement dans une optique d'équité.
- Soutenir et promouvoir les initiatives numériques et environnementales qui assurent l'équité et la durabilité.
- Mettre l'accent sur les avantages économiques et la qualité de vie que les collectivités riches en activités artistiques apportent à la province.

Orientation stratégique 2

Amplifier l'impact, les avantages et la valeur des arts

Le CAO est profondément convaincu de l'importance de développer des collectivités où les arts non seulement occupent une place centrale, mais permettent au plus grand nombre de bénéficier de la créativité, des liens et des possibilités infinies qu'offrent les activités culturelles et artistiques. Pour atteindre cet objectif, le CAO publiera des articles qui mettent en valeur le travail des artistes et recueillera des données qui démontrent l'impact des arts sur le bien-être économique

de l'Ontario et la qualité de vie de ses habitants.

Objectifs

- Faire connaître davantage les différents artistes et organismes artistiques de l'Ontario.
- Recueillir et communiquer des données sur l'impact et la valeur des arts.
- Diffuser de nouveaux témoignages sur la valeur des arts dans la société et la manière dont le CAO les favorise.
- Démontrer toute la portée du financement public des arts.



Haviah Mighty (*à gauche*) et Omega Mighty en spectacle lors du festival House of PainT d'Ottawa. (Photo : David Pistol)



À partir de la gauche : Leah Archambault, Liz Winkelaar, Maggie Shew et Jacqueline Ethier dans *W(WE)*, une production de TAKE UP SPACE présentée dans le cadre du festival Fresh Meat à la Cour des arts d'Ottawa. (Photo : Melody Maloney)

Redémarrer. Renouveler. Revitaliser.

Orientation stratégique 3

Renouveler la conception des programmes et la prestation des services

Le CAO procédera à un examen régulier et rigoureux de ses programmes pour veiller à ce qu'ils restent pertinents, équitables et accessibles. Il faudra innover en matière de programmes et améliorer les processus pour maximiser l'impact des subventions sur les artistes et les organismes artistiques. Le CAO tient aussi à ce que les candidats se sentent traités avec équité et respect tout au long du processus de subvention.

Objectifs

- Accroître la capacité d'innovation, de connaissance et d'adaptation en ce qui concerne les processus de subventionnement et organisationnels du CAO.
- Collaborer avec les parties prenantes pour déterminer les moyens de rendre les programmes plus accessibles et plus justifiables.
- Améliorer les processus pour les demandeurs et les bénéficiaires de subventions.
- Évaluer régulièrement les processus pour veiller à l'intégration de l'équité dans toutes les activités du CAO.

Orientation stratégique 4

Cultiver les relations, les collaborations et les partenariats

Le CAO cultivera les liens, les collaborations et les partenariats pour approfondir les relations avec ceux qu'il sert et améliorer l'impact des subventions. Le CAO tirera parti de sa situation particulière de bailleur de fonds pour aider les artistes et les organismes artistiques à collaborer avec d'autres entités tout en développant sa propre capacité à établir des partenariats stratégiques. Enfin, le CAO s'efforcera de favoriser les partenariats qui mettent l'accent sur les avantages que procurent les arts du point de vue de l'économie et de la qualité de vie.

Objectifs

- Renforcer les liens avec les groupes régionaux et les groupes en quête d'équité.
- Aider les artistes et les organismes artistiques à établir des collaborations et des partenariats dans le cadre de différents programmes et initiatives.
- Développer la capacité à nouer des partenariats stratégiques avec des parties prenantes à l'intérieur et à l'extérieur du secteur artistique.
- Accroître les possibilités de connexion et d'échange entre les artistes et les organismes artistiques.

Julia Course (à gauche), dans le rôle de l'honorable Gwendolen Fairfax, et Gabriella Sundar Singh, en tant que Cecily Cardew, dans la pièce *The Importance of Being Earnest* présentée au Festival Shaw. (Photo : David Cooper)

Aperçu du processus de mobilisation des parties prenantes

L'initiative de planification stratégique a débuté en janvier 2021, avec la conception du processus de mobilisation des parties prenantes.

La démarche collaborative et itérative du CAO visait à placer les parties prenantes au cœur du processus. Elle comprenait surtout des consultations externes avec les principaux intéressés et des consultations internes avec le personnel et les membres du conseil d'administration.



Les consultations externes ont été soigneusement conçues pour mettre l'accent sur la parole des groupes en quête d'équité. Nous avons consulté 140 artistes, travailleurs artistiques et dirigeants du secteur artistique dans le cadre de séances de groupe et d'entretiens individuels. Ces consultations ont eu lieu au printemps et à l'été 2021.

Nos consultations portaient sur quatre thèmes : l'état actuel du secteur artistique, l'état actuel du CAO, le rôle à venir du CAO et les tendances futures. Un sondage approfondi en ligne a été réalisé en août et en septembre 2021. L'invitation à participer au sondage a été envoyée par courriel à toutes les personnes figurant sur les listes de contacts du CAO, et 2 406 questionnaires ont été remplis.

Overlap Associates était le consultant principal du CAO dans la démarche de planification stratégique. D'autres consultants et facilitateurs ont assuré la participation des parties prenantes grâce à leur expérience auprès de milieux particuliers. Il s'agit notamment de PROCESS, Nordicity et Creative Users Projects.

Pour valider les résultats des consultations et du sondage, nous avons organisé en novembre 2021 une grande séance communautaire en ligne pour discuter des principaux thèmes, les approfondir et recueillir de nouvelles idées.

Dans l'ensemble, les consultations ont permis d'obtenir d'importantes informations de personnes qui ont un point de vue particulier sur les enjeux et les possibilités du secteur des arts et du CAO. Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui ont participé aux consultations. Le niveau de participation, tout comme les commentaires abondants et variés, ont clairement montré que les Ontariens sont profondément attachés aux arts.

Suivi des progrès

Ce plan stratégique sera encadré par des plans de fonctionnement qui décrivent les tâches et les ressources nécessaires pour réaliser les orientations et les objectifs du CAO.

Enfin, le CAO établira un cadre de mesures de rendement pour suivre ses progrès. Les résultats feront état de données quantitatives et qualitatives. Le CAO rendra compte de ses progrès sur son site web et dans ses rapports annuels.

Nos consultations portaient sur quatre thèmes : l'état actuel du secteur artistique, l'état actuel du CAO, le rôle à venir du CAO et les tendances futures.

En quelques mots



Old Mother Tongue
SCENE TAKE ROLL
1/2K 1 A007
DATE 09 21 2020 SOUND
PROD.CO. Michael Curtis
DIRECTOR Mark Trefurong
CAMERA Michael Dastefano

Notre mandat

Le CAO favorise la création et la production d'œuvres artistiques au profit de tous les Ontariens. Nous défendons les arts et nous les finançons, tout en aidant les artistes et les organismes à s'épanouir, à donner le meilleur d'eux-mêmes et à atteindre le plus vaste public possible.

Notre vision

Nous avons de grandes ambitions pour les arts et les artistes de l'Ontario. Les arts se trouvent au cœur même de la vie de nos collectivités. Toute la population de la province devrait pouvoir bénéficier des avantages qu'offrent les arts en matière de créativité et de sentiment d'appartenance.

Notre historique

Le gouvernement de l'Ontario a créé le Conseil des arts de l'Ontario en 1963 pour favoriser la croissance et la réussite du milieu artistique de la province. Depuis lors, le CAO a mis au point des programmes de subventions qui appuient un large éventail de disciplines : arts médiatiques, arts visuels, danse, littérature, métiers d'art, musique, théâtre. D'autres programmes du CAO sont axés sur des activités particulières, notamment les arts multidisciplinaires et interdisciplinaires, les arts axés sur la communauté, le développement des compétences, le développement des publics, les tournées et la diffusion.

À la fin des années 1960, le CAO est devenu l'un des premiers conseils provinciaux à reconnaître l'importance

de l'éducation artistique. Les initiatives du CAO dans ce domaine ont permis aux conseils scolaires de l'Ontario de mettre sur pied leurs propres programmes d'éducation artistique.

Enfin, en vertu du statut particulier des peuples autochtones et des francophones au Canada, le CAO a développé au fil des ans des programmes spécialement conçus pour promouvoir les arts dans ces milieux.

Cela fait maintenant 60 ans que le CAO cherche à développer et à promouvoir la remarquable infrastructure artistique de l'Ontario tout en soutenant les créateurs de talent dont les œuvres originales profitent non seulement à la population de la province, mais dépassent largement ses frontières.

Notre approche

Le personnel du CAO administre plus de 50 programmes de subventions et, par l'intermédiaire de son directeur général et de sa présidente, rend compte de ses activités au ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport. Le conseil d'administration bénévole de 12 membres – nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil de l'Ontario – encadre les politiques et la gouvernance de l'organisme. Le personnel et le conseil d'administration du CAO s'imposent des normes élevées, vu que le public s'attend à ce que nous menions nos activités de manière équitable et efficace afin d'investir dans des projets et des programmes qui offrent le maximum d'avantages à la population de l'Ontario. Il est également essentiel

L'évaluation par les pairs est un principe fondamental du CAO. Cette approche de l'octroi des subventions garantit que les candidats sont évalués par des artistes et des professionnels des arts dotés des connaissances et de l'expérience pertinentes.

que le CAO, en tant qu'organisme public, fasse preuve d'intégrité, de réactivité, d'équité et d'accessibilité dans tous les aspects de son fonctionnement.

L'évaluation par les pairs est un principe fondamental du CAO. Cette approche de l'octroi des subventions garantit que les candidats sont évalués par des artistes et des professionnels des arts dotés des connaissances et de l'expérience pertinentes. L'évaluation par les pairs garantit également la transparence et la responsabilité du processus de décision du CAO. Les personnes qui siègent aux comités d'évaluation du CAO reflètent la diversité culturelle et régionale de l'Ontario afin d'apporter la perspective la plus large possible aux décisions de financement.

PAGE PRÉCÉDENTE : Les interprètes Victoria Soo Lum (à gauche) et Clarence Paulo Cansicio pendant le tournage d'une scène de *Old Mother Tongue*, court métrage sur l'identité des sourds réalisé par Mark Trifunovic. (Photo : Leah Vlemmiks)

Redémarrer. Renouveler. Revitaliser.

La *diversité* de l'Ontario

L'Ontario, avec ses 14,2 millions d'habitants⁴, est la province la plus peuplée et la plus culturellement diversifiée du Canada. Il compte plus de 250 communautés ethnoculturelles, et la moitié des nouveaux arrivants du Canada vivent en Ontario.

Quelque 3,9 millions d'Ontariens s'identifient comme membres d'une minorité visible⁵, ce qui représente plus de la moitié des résidents du Canada qui s'identifient comme faisant partie d'une minorité visible⁶.

La province compte également près de 630 000 personnes (5 %) qui s'identifient comme Noires⁷ et plus de 374 000 personnes (3 %) qui s'identifient comme Autochtones⁸. La population francophone de l'Ontario est la deuxième en importance en Amérique du Nord.

Plus de la moitié des francophones du Canada vivant à l'extérieur du Québec habitent en Ontario⁹. 15 % des Ontariens, soit 2,6 millions de personnes, vivent avec un handicap¹⁰. Enfin, il y a 2,4 millions d'Ontariens âgés de 18 à 30 ans¹¹.

4. Statistique Canada (2022), *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021* (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>).

5. Le terme *minorité visible* ne reflète plus fidèlement la composition de certaines municipalités de l'Ontario. Il est cependant utilisé ici pour correspondre au terme employé dans le recensement de la population de 2016. Le recensement de 2016 reprend la définition formulée dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, selon laquelle on entend par *minorités visibles* « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

6. Statistique Canada (2017), *Profil du recensement, Recensement de 2016* (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>).

7. *Ibid.*

8. Gouvernement de l'Ontario (mars 2018), *Dans un esprit de réconciliation : Les 10 premières années du ministère des Relations avec les Autochtones et de la Réconciliation* (https://files.ontario.ca/books/dans_un_esprit_de_reconciliation_pdf.pdf).


9. Gouvernement du Canada, Patrimoine canadien (2019), *Quelques faits sur la francophonie canadienne* (<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/publications/faits-francophonie-canadienne.html>).

10. Gouvernement de l'Ontario (2021), *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario : rapport annuel de 2019* (<https://files.ontario.ca/msaa-aoda-annual-report-2019-fr-2021-05-28.pdf>).

11. Statistique Canada (2022), Tableau 98-10-0020-01, *Âge (en années), âge moyen et âge médian et genre : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties* (https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810002001&request_locale=fr).

Vue de l'installation de *Culture enveloppante*, exposition itinérante de la Galerie d'art d'Ottawa présentée à la Galerie d'art de Thunder Bay. (Photo : Ashley Agostino)





TROISIÈME DE COUVERTURE : L'artiste invitée Shakura S'Aida en répétition avec l'Orchestre symphonique de Windsor. (Reproduction autorisée par l'Orchestre Symphonique de Windsor)

QUATRIÈME DE COUVERTURE : Les coulisses du tournage des *Liaisons dangereuses*, dans une adaptation du Théâtre français de Toronto. (Photo : Mathieu Taillardas)

Conseil des arts de l'Ontario

416-961-1660 | 1-800-387-0058

info@arts.on.ca

www.arts.on.ca

 @ConseilartsON

 @OntarioArts

 @OntarioArts

Redémarrer. Renouveler. Revitaliser. Un plan stratégique pour le Conseil des arts de l'Ontario (2022-2027)

ISBN 978-1-4868-6341-9 (Imprimé)

ISBN 978-1-4868-6342-6 (PDF)

© 2022 Conseil des arts de l'Ontario

Traduction : Tsipora Lior







ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

an Ontario government agency
un organisme du gouvernement de l'Ontario

